



L'ACTU FOSSE DE MELUN

Spécial « secteur de l'Yerres » - Juillet 2021

Exploitant sur la Fosse de Melun, vous faites plus spécifiquement partie du secteur dit « de l'Yerres ».



Dans la vallée de l'Yverres, entre Yèbles et Combs-la-Ville, la nappe de Champigny se trouve à peine à quelques mètres sous la surface du sol : les pollutions superficielles transfèrent donc plus facilement vers la nappe. Si vous recevez cette lettre, c'est qu'au moins une de vos parcelles est concernée.

Pour limiter les transferts de polluants sur cette zone, le plan d'action de la Fosse de Melun vise à la mise en place d'**aménagements paysagers parcellaires**, tels que les haies et les dispositifs intra-parcellaires. Leur implantation et entretien peuvent faire l'objet de **financements publics** (cf. informations au verso).

N'hésitez pas à vous manifester pour bénéficier d'un accompagnement gratuit !

Plan d'action de protection des captages de la Fosse de Melun – Basse Vallée de l'Yerres 2020-2025

Avec la participation financière de :



Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France – Service Environnement

418 rue Aristide Briand – 77350 LE MEE-SUR-SEINE

☎ 01 64 79 30 63 - environnement@idf.chambagri.fr

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE REGION
ILE-DE-FRANCE

PROGRAMME « PLANTONS DES HAIES »

Dans le cadre du plan de relance du gouvernement, le programme « **plantons des haies** » est doté d'un budget de 1,4 million d'euros en Ile-de-France. Ouvert à tous types d'acteurs, il vise à la plantation de 200 km de haies en 2 ans.



Et concrètement ?

Un dispositif de soutien à l'investissement pour la plantation de haies et d'arbres intra-parcellaires à destination des exploitants agricoles sera ouvert par la DRIAAF le **15 juillet prochain** et jusqu'en octobre 2022. La liste des dépenses éligibles est détaillée ci-dessous. Les taux d'aides sont de 90 % pour la plantation de haies et de 80 % pour les systèmes agroforestiers.

Dépenses éligibles au dispositif

- Diagnostic et étude technique
- Plantation
- Pose de clôture
- Mise en défens
- Entretien, taillage
- Paillage, piquetage

L'ouverture de l'appel à projets étant imminente, la Chambre d'agriculture revient vers vous afin de **recenser les demandes des exploitations potentiellement intéressées** par ce dispositif. Ce recensement s'effectue notamment sur la Fosse de Melun, territoire historique à enjeux Eau et Biodiversité.

Si vous avez un projet concernant la plantation et/ou l'entretien de haies, n'hésitez pas à nous en faire part afin que nous puissions **vous accompagner tant sur les aspects technique, que financier**.

MON PROJET « PLANTONS DES HAIES »

Raison sociale : _____ Nom de l'exploitant : _____

Commune du siège : _____

Commune(s) concernée(s) par le projet : _____

Téléphone : _____ Email : _____

Projets envisagés		Linéaire / Surface	Commentaires
Haie basse	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Haie brise-vent	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Haie champêtre	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ mètres	
Agroforesterie intra-parcellaire	Plantation <input type="checkbox"/> Entretien <input type="checkbox"/>	_____ hectares	
Autre (préciser) :			

Informations à retourner à l'animatrice du plan d'action de la Fosse de Melun :

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France - Antsiva RAMARSON - Service Environnement
418 rue Aristide Briand - 77350 LE MEE-SUR-SEINE ou par mail à : antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr

Une question ? Envie d'aller plus loin ? VOS CONTACTS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

Antsiva RAMARSON Animatrice du volet agricole : antsiva.ramarson@idf.chambagri.fr | 06.47.11.79.24

Benoit VIZARD Conseiller technique : benoit.vizard@idf.chambagri.fr | 07.75.10.58.41

Réalisation : Chambre d'agriculture de Région IDF – Juillet 2021

www.idf.chambre-agriculture.fr

